

**RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR
ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS**



Déclaration de Maladie

MUPRAS NO M21- 073654
RECEPTION 9 10/10/22

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1446 Société :
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : DRALI MOHAMED
 Date de naissance : 1969
 Adresse : Bloc 9 N° 11 DEROUA
 Tél. : 0671 871200 Total des frais engagés : 1800 Dhs

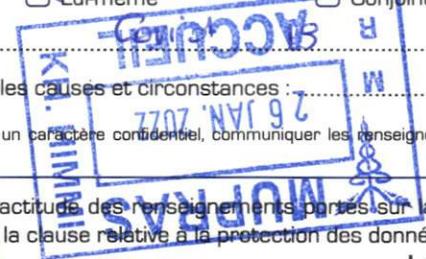
Cadre réservé au Médecin

Dr SEDDIKI Kamal
 Spécialiste Anesthésiste Réanimateur
 Clinique du Zohr
 Adresse: 46 lot 11 Casablanca BORD BOUJOUR
 Tél: 0522326884 Int: 001236149

Cachet du médecin :
 Date de consultation : 05/01/2022
 Nom et prénom du malade : DRALI Mohamed Age:
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
 Fait à : DEROUA Le : 25/01/22
 Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019



Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
 Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
 La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
 L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
 En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
 Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
 Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
 Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
 La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
 La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05.01.2022		Q	Ornit	
05.01.2022		Q	Ornit	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	05.01.2022		4000 DA
	05.01.2022		10000 DA

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

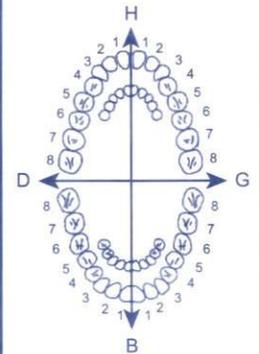
Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H		G	
25533412	21433552	00000000	00000000
00000000	00000000	00000000	00000000
35533411	11433553		
B			



[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

	Coefficient DES TRAVAUX <input type="text"/>
	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	DATE DU DEVIS <input type="text"/>
	DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Berrechid le : 05-1-2022

ORDONNANCES

DBALI - نوتة

PCR Covid 19

Avec sous groupe

LABORATOIRE
D'ANALYSES
CLINICO-BIOLOGIQUES
DR. SEBRI DJEKAT
Spécialiste en Microbiologie
46, Lot El Amal - BERRECHID
Téléphone : 05 22 32 58 83
Fax : 05 22 32 58 84
12 Berrechid

Berrechid le : 05-01-2011

ORDONNANCES

DBALI - NOUAMEL

HBA_{1c}

IL6

PSA

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Réception
Lot LE Yousser II N°12 Berrechid

Clinique Ibn Zohr
46, Lot El Amal - BERRECHID
Tél : 0522325884 - 0522325883
Spécialiste Anesthésiologie et Réanimation
DR SEDDIK Kamal
BERRERCHID



LABORATOIRE SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

مختبر سقاط للتحاليل الطبية

Βιοχημεία - Ηématologie - Βιολογία - Βακτηριολογία - Παράσιτολογία - Μυκολογία -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Dr. Mohamed SEKKAT
Médecin Biologiste

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Pvt du: 05/01/2022

Mr DBALI Mohamed

Edition du : 05/01/2022

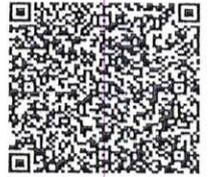
Né(e) le : 18/03/1949

Dossier N° : 10A31680117



C..I.N : W4303

PASSEPORT : CO4536390



Page : 1/1

MOLECULAR DIAGNOSTIC

Valeurs Usuelles

COVID-19 (SARS-COV-2) BY RT-PCR

Specimen : NASOHARYNGEAL SWAB
Result : POSITIVE : SARS-COV-2 RNA Detected
Prélèvement : Ecouvillon naso-pharyngé.
Résultat : POSITIF : ARN viral SARSCoV-2 détecté.

INTERPRETATION

Note : Severe Acute Respiratory Syndrome
Coronavirus 2 (SARS-CoV-2) RNA Detection, is a qualitative PCR test.

Not Detected: Not detected indicates that SARS-CoV-2 RNA is either not present in the specimen or is present at a concentration below the assay's lower limit of detection. This result may be influenced by the stage of the infection and the quality of the specimen collected for testing. Repeat test if deemed necessary after 72 hours.

Detected: Detected indicates that SARS-CoV-2 RNA is present in this specimen. Results should be interpreted in the context of all available laboratory and clinical findings.

Presumptive Positive: Only one of multiple genes is detected. Low viral load possible. Please send a repeat sample after 72- 96 hours and correlate clinically.

LABORATOIRE SEKKAT
D'ANALYSES MEDICALES
Lot 12 El Yousser II, BERRCHID

Laboratoire Sekkat d'analyses médicales

Docteur Mohamed Sekkat
Médecin Biologiste en analyses médicales

Adresse : N°12 Lot. El Yousser II, intersection rue Mohamed V et rue
Moqawama, à côté de BMCE bank, Berrechid
Tél. : 05 22 51 77 81 / Email : laboratoiresekkat@gmail.com
Urgences : 06 25 63 42 71

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Facture

N° facture : 2022-00689

Patient : Mr DBALI Mohamed

Edité le : 17/01/2022

Date prélèvement : 05/01/2022

Analyses	Valeur en B	Montant
PCR COVID-19	400	400,00
Total B	400	400,00
APB	1,0	0,00
Total		400,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Quatre cent dirhams***

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Réception
Lot LE Yousser II N°12 Berrechid



LABORATOIRE SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

مختبر سقاط للتحاليل الطبية

Βιοχημεία - Ημολογία - Βιολογία - Βακτηριολογία - Παράσιτολογία - Μυκολογία -

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Dr. Mohamed SEKKAT
Médecin Biologiste

Pvt du : 05/01/2022

Mr DBALI Mohamed

Edition du : 05/01/2022

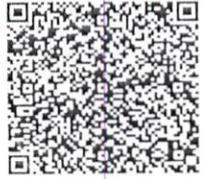
Né(e) le : 18/03/1949

Dossier N° : 10A31680082



C..LN : W4303

PASSEPORT : CO4536390



Prélèvement non effectué au laboratoire

Page : 1/2

HEMATOLOGIE (BIORAD / D-10)

Valeurs Usuelles

HÉMOGLOBINE GLYCOSYLÉE : 9,90 % (Inférieur à 6,4)

(Technique : Chromatographie en phase liquide à haute performance HPLC)

N.B : Situations qui surestiment le dosage de l'HbA1c :

- hypertriglycémie, - insuffisance rénale/hyperurémie (Hb carbamylée),
- déficit en fer, vitamine b12, folates, - splénectomie, - abus d'opiacés, d'alcool ou d'acide acétylsalicylique,
- hyperbilirubinémie, - présence d'hémoglobine fœtale (Hbf), - ethnie (Africain/Africain-Américain).

Les situations qui sous-estiment le dosage de l'HbA1c :

- vitamines C et E, - maladie hépatique chronique, - hémodialyse, - hémolyse,
- transfusion sanguine, - présence d'HbS et C, - splénomégalie, - médicament...

MARQUEURS TUMORAUX

Valeurs Usuelles

Antigène spécifique de la prostate

Chimiluminescence (ACCESS II)

PSA totale : 4,65 ng/ml

Interprétation :

Age :

- < 40 : < 1.4 ng/ml
- 40 - 50 : < 2.0 ng/ml
- 50 - 60 : < 3.1 ng/ml
- 60 - 70 : < 4.1 ng/ml
- > 70 : < 4.4 ng/ml

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
Lot LE Yousser II Berrchid



LABORATOIRE SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

مختبر سقاط للتحاليل الطبية

ΒΙΟΧΗΜΕΙΑ - ΗΜΑΤΟΛΟΓΙΑ - ΒΙΟΛΟΓΙΑ - ΜΙΚΡΟΒΙΟΛΟΓΙΑ - ΠΑΡΑΣΙΤΟΛΟΓΙΑ - ΜΥΚΟΛΟΓΙΑ -

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Dr. Mohamed SEKKAT
Médecin Biologiste

Pvt du: 05/01/2022

Mr DBALI Mohamed

Edition du : 05/01/2022

Né(e) le : 18/03/1949

Dossier N° : 10A31680082



C..I.N : W4303

PASSEPORT : CO4536390



Prélèvement non effectué au laboratoire

Page : 2/2

IMMUNOLOGIE-SEROLOGIE

Interleukines 6

IL-6

:

51,70 pg/mL

(Inférieur à 7)

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
Lot LE Yousser II - 22 Berrchid



N° 12 Lot. El Yousser II, intersection rue Mohamed V et rue Mouqawama, à coté de BMCE bank, BERRCHID

☎ 05.22.51.77.81 . E-mail : laboratoiresekkat@gmail.com

Urgences: 06.25.63.42.71

Laboratoire Sekkat d'analyses médicales

Docteur Mohamed Sekkat
Médecin Biologiste en analyses médicales

Adresse : N°12 Lot. El Yousser II, intersection rue Mohamed V et rue
Moqawama, à coté de BMCE bank, Berrechid
Tél. : 05 22 51 77 81 / Email : laboratoiresekkat@gmail.com
Urgences : 06 25 63 42 71

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Facture

N° facture : 2022-00688

Patient : Mr DBALI Mohamed

Edité le : 17/01/2022

Date prélèvement : 05/01/2022

Analyses	Valeur en B	Montant
Hémoglobine glyquée (HBA1C)	100	100,00
Antigène spécifique de la prostate	300	300,00
Interleukines 6	1 100	1 100,00
Total B	1500	1 500,00
APB	1,0	0,00
Total		1 400,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Mille quatre cent dirhams***

L'LABORATOIRE SEKKAT
D'ANALYSES MEDICALES
N° 12 Lot. El Yousser II, Berrechid
Loi 12/01/2004